



Projet Pédagogique

Crèche Bébé Lune

Rue Achille Legrand, 1A

7000 Mons

 065/417530

Version corrigée et conforme au code de qualité : 06/2024

Table des matières

A. Introduction	p 3
B. Cadre institutionnel	
1. Localisation	p 4
2. Pouvoir organisateur	p 4
3. Présentation de l'équipe	p 4-5
4. Horaires	p 5
5. Participation financière	p 5
6. Les enfants accueillis	p 6
7. Infrastructure et locaux	p 6-8
8. Partenaires	p 9
9. Valeurs de notre crèche	p 11
C. Fonctionnement interne	
1. Premier contact avec la crèche	p 11
2. La familiarisation	p 11
3. Accueil des enfants	p 12
4. Allaitement	p 13
5. Les repas	p 13
6. Le sommeil	p 14
7. Les activités	p 15-20
8. L'acquisition de la propreté	p 21
9. Emotion des enfants	p 22
10. Le doudou	p 22
11. La santé en collectivité	p 23
12. La fin du séjour	p 24
13. Relations parents-professionnels	p 25
D. Et pour continuer	p 25

A. Introduction

Dans quelques temps, vous nous confierez votre enfant...

Une nouvelle aventure pour lui et probablement beaucoup de questionnement de votre côté.

Qui sommes-nous et quels sont nos objectifs ?

La crèche « Bébé Lune » accueille des enfants de 0 à 3 ans. Depuis sa création, accueillir l'enfant dans une ambiance chaleureuse et familiale est sa principale mission.

Sachez que notre but est de vous rassurer et d'offrir à votre enfant toute l'attention nécessaire à son bon développement.

Nous nous basons sur l'observation de son comportement et de son évolution afin d'adapter notre attitude et de l'aider à explorer le monde qu'il découvre.

Chaque enfant évolue à son rythme, aussi bien au niveau de l'éveil, de la psychomotricité, du langage et de la propreté, ...

Nous veillerons à stimuler ses « compétences », et cela de manière individuelle et adaptée.

Notre objectif est de favoriser son autonomie et ce, dès le début de la familiarisation en crèche.

Une étroite collaboration entre notre équipe et vous, les parents, nous semble importante.

Les échanges journaliers avec votre enfant sont aussi importants que le partage d'informations avec vous. C'est pourquoi nous essayerons de créer avec vous, un lien de confiance et d'écoute. Notre projet pédagogique est réfléchi, retravaillé en équipe et se vit au quotidien. Il est un outil fondamental au bon fonctionnement de la crèche.

Il est centré en permanence sur le bien-être de l'enfant.

Il s'applique à définir la place et le rôle de chacun afin d'y accomplir un travail commun et de qualité.

B. Cadre Institutionnel

1. Localisation

Bébé lune est une crèche de 49 places autorisée depuis 2020.

Depuis le 1er janvier 2021, la crèche Bébé lune est gérée par l'Intercommunale Gabrielle Passelecq. Elle est située en centre-ville à proximité d'écoles, d'entreprises telles que la Région Wallonne, la Police ... et proche de la gare.

Elle se trouve sur le site du CPAS et est attenante à la maison de repos.

2. Pouvoir Organisateur

Notre Pouvoir Organisateur est :

L'Intercommunale Gabrielle Passelecq, Chemin du Chêne aux haies, 24 à 7000 Mons

Responsables :

- Monsieur Samy KAYEMBE, Président
- Monsieur Stéphane OLIVIER, Directeur Général
- Madame Doyez, coordinatrice petite enfance.

3. Présentation de l'équipe

L'encadrement des enfants est réalisé par un personnel spécifique diplômé. Tous, bénéficieront de formations continues sous diverses formes.

Le personnel d'encadrement - psycho-médico- social :

1 directrice infirmière pédiatrique à temps plein Mme Dedeken Laetitia.
0.5 EPT assistante sociale

Le personnel d'encadrement:

12.2 équivalent temps plein puéricultrices et/ou auxiliaire de la petite enfance.

Le personnel technique et logistique : auxiliaires professionnelles, ..

Nous accueillons également des **stagiaires** (puéricultrices, auxiliaire de la petite enfance, infirmière, assistante sociale) tout au long de l'année. Ceux-ci seront toujours accompagnés par une puéricultrice de la section ou par le PMS et respecteront notre projet pédagogique.

Notre équipe est à votre service et travaille dans le respect du secret professionnel.

La direction et le personnel psycho-médicosocial sont disponibles et à votre écoute afin de répondre aux questions éventuelles. Des rendez-vous peuvent également être organisés si vous le souhaitez.

Des réunions d'équipe auront lieu tous les trois mois afin de développer le dynamisme de réflexion professionnelle.

4. Horaires

La crèche ouvre ses portes de 6h30 à 18 h du lundi au vendredi. Mais elle est fermée à certains moments de l'année :

2 semaines à Noël ;

Lors des jours fériés ;

Lors des journées de formation destinées au personnel.

Une à deux journées pédagogiques sont organisées et permettent ainsi à tout le personnel d'approfondir une thématique qui les questionne et d'en discuter ensemble afin d'améliorer le travail au quotidien. Celles-ci sont obligatoires.

Une période de 3 semaines entre le 21 juillet et le 15 août peut venir s'ajouter.

Pour fin janvier les parents reçoivent le détail des congés de l'année en cours.

La crèche ferme également 2h plus tôt tous les 1er jeudi des mois de mars, juin, septembre, décembre afin de pouvoir organiser des réunions d'équipe.

5. Participation financière

La participation financière des parents est calculée en fonction des revenus mensuels nets des parents, du barème ONE¹ et de l'horaire de l'enfant

Ce montant est revu annuellement lors de la révision barémique ou lors de tout changement dans la situation financière.

→ Le montant est fixé à 100% pour un accueil journalier au-delà de 5 heures et à 60% pour un accueil jusqu'à 5 heures par jour.

→ Lorsqu'au moins 2 enfants d'une même famille sont simultanément accueillis, la participation financière de chaque enfant est réduite à 70%.

→ Lorsqu'une famille compte au moins 3 enfants dont elle assume la responsabilité, la participation financière est réduite à 70% pour l'enfant accueilli.

→ Lorsqu'un enfant est en hébergement alterné, il est comptabilisé pour une unité dans chaque ménage.

→ Lorsqu'un enfant en situation de handicap bénéficie d'allocations majorées, il compte pour 2 unités dans le calcul du nombre d'enfants faisant partie de la famille.

¹ La participation financière des parents (PFP) couvre tous les frais d'accueil, à l'exception des langes, des médicaments, des aliments de régime et des vêtements.

→ Les parents qui bénéficient de l'intervention majorée de l'assurance soins de santé (statut BIM) bénéficient également de la gratuité de l'accueil effectif de leur enfant.

→ Lorsqu'une famille est monoparentale, la participation financière est réduite à 70% pour l'enfant accueilli.

6. Enfants accueillis

La crèche accueille les enfants dès la fin du congé de maternité jusqu'à l'âge de 3 ans. Les 49 places subsidiées et agréées par l'ONE sont réparties en 4 sections verticales qui accueillent chacune votre enfant dès son plus jeune âge et ce jusqu'à sa sortie pour l'école.

Vous y trouverez des enfants d'âges différents, avec des compétences différentes. Ceux-ci y seront présents de l'entrée en crèche jusqu'à l'entrée scolaire. (En fonction des disponibilités, les enfants peuvent y entrer toute l'année).

Le point fort de la verticalité est de permettre l'interaction entre les enfants, l'éveil des plus petits et la bienveillance des plus grands. Les Bébés sont quotidiennement en contact avec les plus grands, ce qui favorise leur évolution grâce à l'observation, l'imitation. (cf flash accueil 41).

Afin de garantir un encadrement optimal tout au long de la journée, l'accueil et le retour se font de manière regroupés avant 8h et après 17h. Ces regroupements se déroulent toujours dans la même section. C'est-à-dire dans la section orange avant 8h, et la section verte après 17h. Nous vous invitons donc à sonner dans la section du regroupement pour toute arrivée avant 8h, et pour les départs après 17h. 2 puéricultrices s'occuperont de votre enfant le matin, et 3 le soir. Un parc qui sera toujours mis au même endroit est prévu afin de mettre en sécurité les plus petits. Une puéricultrice s'occupera principalement des plus petits. Des espaces pour les plus grands sont également prévus. Dès 8h, votre enfant regagnera sa section avec une de ses puéricultrices de section.

7. Infrastructure et locaux

L'entrée de la crèche est sécurisée par un visiophone reprenant les couleurs de la section dans laquelle se trouve votre enfant. Dans le sas d'entrée, se trouve un arbre de vie, reprenant le nom des puéricultrices de votre enfant, ceci vous permettant de visualiser l'équipe de bébé lune.

Notre crèche est de plain-pied, très lumineuse et répartie en 4 sections dont les pièces de vie s'ouvrent sur des espaces extérieurs et jardins sécurisés. Le bureau de la direction se trouve à la droite du couloir après le sas d'entrée.

Elle est équipée d'un espace extérieur bien aménagé et sécurisé pour permettre aux enfants de s'y oxygéner un maximum.

A la gauche de celui-ci, un long couloir central permet d'accéder d'une part au bureau de l'assistante sociale, au local des poussettes, au local d'allaitement, aux WC et d'autre part, vous retrouvez les 4 sections.

Au fond du couloir, nous disposons d'un module de psychomotricité, d'une piscine à balles qui seront utilisés à divers moments de la journée.

Juste à côté, vous pouvez trouver un local servant de réfectoire pour les enfants plus grands. Nous organisons un temps de repas entre les enfants autonomes de toutes les sections. Ils pourront se retrouver pour un moment d'échanges. Le but est de les laisser se servir et de choisir ce qu'ils ont envie de manger. Ils seront évidemment sous la surveillance d'une de leur puéricultrice.

Notre long couloir nous permet d'utiliser des petites voitures draisiennes, si le temps extérieur ne nous le permet pas.



Les porte-manteaux quant à eux, se trouvent dans le couloir.

A l'entrée des sections, se trouve un sas commun aux pièces de vie (lieux d'accueil pour vous, parents). Des plans à langer y sont mis à votre disposition afin de pouvoir enlever / remettre les chaussures et le manteau de votre. Le debriefing de la journée se fera dans cette pièce.

Vous y trouverez également un casier au nom de votre enfant afin d'y déposer les vêtements de rechange, les langes, le carnet ONE. Ce casier est accessible depuis la salle de soins de la section



Chaque section dispose de 2 dortoirs, d'une salle de soin et d'une biberonnerie (voir photo ci-dessus).

La salle de soin et la biberonnerie sont communes à 2 sections. Elles sont contiguës aux pièces de vie et munies de vitres permettant de visualiser les enfants.

Les sections sont aménagées de manière à éviter les interdits, tout en respectant les besoins des enfants, les désirs d'évolution. Ces lieux de vie sont donc adaptables et les espaces de jeux changent fréquemment. Nous y retrouverons un parc pour mettre les bébés qui ne peuvent pas se mouvoir. Une puéricultrice sera choisie pour l'accueil des tous petits et s'occupera quasi exclusivement d'eux afin qu'ils aient le même repère. Les deux autres puéricultrices s'occuperont des autres enfants. Vous trouverez un coin doux (tapis, coussin,...), un coin de jeux symboliques (dinette, jeux de poupées, garage, animaux...), un coin repas avec le matériel adapté à l'âge des enfants (petites chaises, tables basses,...)

La crèche est aménagée de manière à ce que l'enfant s'y sente bien et ait envie d'y évoluer au sein d'une structure spacieuse et lumineuse (voir photo ci-dessous : section orange, jaune, verte et bleue).



Section orange



Section jaune



Section bleue



Section verte

Nous pouvons néanmoins y retrouver 3 règles importantes :

- On ne se fait pas mal
- On ne fait pas mal aux copains
- On ne détruit pas le matériel.

8. Partenaires

Certaines personnes extérieures à la crèche sont des partenaires précieux et indispensables au bon fonctionnement de notre structure.

Cette liste n'est pas exhaustive et évolue régulièrement.

Par exemple :

-  L'ONE
-  Les associations locales (bibliothèque, jeunesses musicales)
-  La BMB : la Bonne Maison de Bouzanton. Nous avons une Collaboration intergénérationnelle avec les résidents de la maison de repos.

9. Les valeurs de notre crèche.

1) La bienveillance

Naturellement, la bienveillance s'adresse à vos enfants et à vous, leurs parents. Nous voulons être à votre écoute, vous traiter avec respect, et sans aucune discrimination. « le milieu d'accueil évite toute forme de comportement discriminatoire basé sur le sexe, la race ou l'origine socioculturelle et socio-économique à l'encontre des enfants, des personnes qui lui confient et des accueillantes ».chaque enfant sera accueilli quel que soit sa différence, porteur ou non d'handicap, ayant ou non des besoins spécifiques.

La bienveillance s'applique également à l'égard des collègues. Elle requiert un grand travail d'équipe et de communication.

2) La collaboration entre professionnel et parents.

Afin de cultiver l'entraide entre toutes les personnes qui contribuent au bon développement de chaque enfant, tous les membres du personnel se coordonne autour de votre enfant pour qu'il puisse s'épanouir et se développer en toute harmonie.

Il est évident, que vous parents, vous êtes les acteurs à part entière sur les décisions concernant votre enfant.

3) La citoyenneté

Nous, personnel encadrant, avons comme mission d'inculquer de « bonnes valeurs » à vos enfants, cela passe notamment par la citoyenneté. Nous mettons un point d'attention sur l'acceptation de l'autre dans sa différence, l'entraide, l'écoute et le respect des autres....

4) L'amélioration continue (formation)

Il est important de chercher tout le temps à s'améliorer et à apprendre. Les réunions et les formations nous aiderons à assurer le bien-être, ainsi que l'épanouissement de votre enfant.

Dans notre métier, l'évolution est constante, d'où l'importance de constamment se former. Il est essentiel de se remettre en question face à des situations compliquées, ce qui permettra d'analyser les difficultés, et de pouvoir y remédier.

Le travail d'équipe, la communication, permettent d'arriver à l'aboutissement de notre travail.

C. Fonctionnement interne

1. Premier contact avec la crèche

Après nous avons contacté, nous nous rencontrons afin de faire la visite de la structure. Le projet pédagogique qui se trouve sur my.one, vous est remis ainsi que le contrat d'accueil. A la signature du présent contrat d'accueil, la crèche :

Demande aux parents le versement d'une avance forfaitaire destinée à assurer la réservation de la place et à garantir la bonne exécution de leurs obligations contractuelles et financières tout au long de l'accueil de leur enfant. Le montant correspondant à un mois d'accueil maximum calculé selon la fréquentation de l'enfant.

2. La familiarisation

Avant chaque entrée en crèche, l'enfant vit une période de familiarisation obligatoire afin de lui permettre de vivre en douceur la séparation avec sa famille et de s'adapter progressivement à ce nouveau lieu qu'est la crèche.

Cela nous paraît déterminant aussi pour la construction d'une relation de qualité et de confiance avec le(s) parent(s) ou la (les) personne(s) qui confie(nt) l'enfant.

La durée et l'organisation de cette familiarisation peut être adaptable même si au départ elle suit un schéma préétabli sur 10 jours minimum.

Elle se fait en matinée, voire l'après-midi. Nous choisissons le moment idéal afin d'octroyer une attention soutenue et personnalisée à l'enfant qui rentre.

En pratique :

- ✚ Jour 1 : 1 h avec un parent (10h-11h) pour faire connaissance
- ✚ Jour 2 : 1 heure avec le parent pour un moment jeux
- ✚ Jour 3 : 1h avec le parent pour un moment change et jeux
- ✚ Jour 4 : 1h avec le parent pour un temps repas
- ✚ Jour 5 : 1h avec le parent pour un temps sieste.

L'horaire de ce temps de familiarisation sera adapté en fonction de votre enfant et sera défini dans les premiers jours.

- ✚ Jour 6 : 3h sans le parent. Celui-ci peut déposer son enfant en section, tout en limitant le temps à max 30 minutes pour le déposer. Le parent peut être rappelé à tout moment.
- ✚ Jour 7 : ½ journée sans le parent. Le parent a l'opportunité de rester un peu avec l'enfant.
- ✚ Jour 8 : ½ journée sans le parent, le parent essaye de déposer l'enfant hors de la section.
- ✚ Jour 9 : une journée complète.
- ✚ Jour 10 : une journée complète.

La tarification commencera dès que le parent ne sera plus présent avec l'enfant.

Au cours de cette période de familiarisation, une même puéricultrice est à votre écoute et prend un maximum de renseignements auprès de vous quant aux habitudes, rythmes (alimentation, sommeil...) propres à votre enfant. Toutes ces informations seront notifiées dans le portrait de votre enfant qui sera adapté en fonction de son développement.

Nous essayons que cette séparation soit progressive et que tout se passe en douceur. Au besoin, la familiarisation sera étendue.

Ce qui est fondamental c'est l'établissement d'un climat de confiance et d'un lien rassurant entre votre enfant, vous et nous.

Cette relation privilégiée débutera à la familiarisation et se poursuivra jusqu'au départ de votre enfant. Elle permet d'offrir à l'enfant une continuité et une stabilité dans la relation.

3. Accueil des enfants

L'accueil du matin : jusque 8h, tous les enfants sont accueillis dans la section orange. Après, ils regagnent tous leur section.

L'accueil est individuel pour chaque enfant et le parent qui l'accompagne. C'est un moment journalier très important de transition et de séparation.

Nous prenons le temps d'accueillir l'enfant et de discuter quelques instants avec le parent (déroulement de la nuit, du petit déjeuner,) afin de pouvoir prendre le relais dans la continuité de son rythme. Pour le bien-être de votre enfant, nous vous demandons de lui donner son premier repas (biberon, déjeuner ...) à la maison, celui-ci étant un moment privilégié entre vous 2.

Nous demandons aussi aux parents de bien préciser qui viendra rechercher l'enfant et à quelle heure.

Un carnet de de liaison est d'office mis en place pour les bébés, nous vous demanderons de noter les informations quotidiennes de votre enfant.

Lorsque votre enfant sera plus grand, vous aurez le choix de continuer à travailler avec ou non.

Tous les enfants ne quittent pas les bras de leurs parents de la même manière, parfois un petit rituel vient aider les uns et les autres à se quitter sereinement. Afin de favoriser la transition maison – crèche, ce sont les parents qui déshabillent eux-mêmes l'enfant le matin et le soir, et ce, aux endroits prévus dans la crèche.

A 17h, tous les enfants sont rassemblés au sein de la section verte. Lors du retour, on y raconte les moments « forts » de la journée, tout cela d'une manière positive et professionnelle. Afin d'individualiser ce temps, il est demandé de ne pas entrer dans le sas si d'autres parents sont occupés avec la puéricultrice.

Il est d'ailleurs demandé aux parents de venir dans la mesure du possible au plus tard à 17h45, ceci afin de favoriser un temps de retrouvailles de qualité.

Nous demandons également qu'un objet transitionnel accompagne l'enfant pendant son séjour à la crèche (doudou), ainsi qu'une tétine si celui-ci en prend une. Nous aimons que ceux-ci restent en crèche.

Pour une question d'organisation, il faudra prévenir la direction par téléphone avant 9h de toute absence de votre enfant. S'il s'agit d'un retard, un appel dans la section de votre enfant est suffisant.

Les parents qui en ressentent le besoin peuvent téléphoner en cours de journée afin de demander des nouvelles de leur enfant et ce durant tout le temps de l'accueil.

Dans le casier de votre enfant, veillez à laisser à disposition des langes en suffisance et des vêtements de rechange, confortables et adaptés ainsi que le carnet de santé.

4. Allaitement

Nous tenons à soutenir les mamans désireuses de continuer l'allaitement. Un endroit confortable et intime est aménagé afin de garder la relation privilégiée et chaleureuse entre bébé et maman. Il est accessible à tout moment de la journée. Merci à chacun de respecter l'intimité de cet espace.



5. Les repas

Notre crèche respecte la réglementation de l'hygiène en milieu d'accueil et est soumise au contrôle de l'AFSCA. (Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire).

Les menus sont élaborés avec une diététicienne selon les règles alimentaires de l'ONE, livrés par un livreur de l'intercommunale Gabrielle Passelecq. Nous les réchauffons dans un four vapeur.

Le menu, élaboré sur trois semaines, change en fonction des saisons. Celui-ci est affiché dans le sas des sections. Il est évident, que nous adapterons le repas s'il devait y avoir une exigence médicale. Nous aurons besoin néanmoins, d'un justificatif médical.

Pour une question d'organisation et de sécurité, la DME ne sera pas introduite en crèche.

Nous respectons les coutumes et les religions de chaque parent. Cependant, la crèche n'a pas la possibilité de proposer des régimes alimentaires tels que casher, halal... seul le « sans porc » ou le « végétarien » sont possibles.

Les bébés pourront manger leur repas sur les genoux ou dans une chaise haute en fonction de ses habitudes. La puéricultrice sera attentive et à l'écoute des enfants. Les enfants sachant se tenir assis seuls, auront la possibilité de manger sur une table et des chaises adaptées à leur âge et leur taille. Ils seront libres de découvrir la nourriture avec leur

doigt, surtout s'il s'agit d'une coutume familiale, et ce le temps d'apprendre à utiliser des couverts adaptés.

À midi et au goûter, les repas peuvent prendre différentes formes : En fonction du rythme de l'enfant, la texture du repas évoluera. (textures mixés, écrasés et en morceaux).

Au début de la diversification alimentaire, une portion de légumes et de féculents sont proposés à l'enfant sous forme mixée. Par la suite, une portion de protéine mixée sera ajoutée.

Au goûter, une panade est proposée aux enfants dès que celle-ci aura été débuté chez vous. Par la suite, un goûter grand est proposé : une portion de fruit avec un féculent. Un produit laitier peut être proposé.

Le repas est un moment de partage et de convivialité.

Il apportera un moment de plaisir partagé pour les enfants, en aucun cas, nous le forcerons à manger. La puéricultrice sera attentive et à l'écoute des besoins de l'enfant. Pour les enfants autonomes, un baby lunch est mis en place. (P7)

6. Le sommeil

Le sommeil est essentiel pour le développement cognitif et intellectuel de l'enfant.

Les besoins de sommeil varient d'un enfant à l'autre et évoluent avec l'âge. L'équipe veillera à respecter les rythmes et temps de repos de chacun, l'équipe sera à l'écoute des enfants. Elle mettra en place un moment privilégié lors de la mise au lit avec un soin individuel au préalable. Il est important que l'enfant puisse avoir un moment en tête à tête avec l'accueillante afin d'assurer sa sécurité psychique.

Lors de la familiarisation, nous proposerons à l'enfant de dormir en section, que ça soit sur le tapis, dans le parc ou dans un lit proposé en section. Cette familiarisation durera plus ou moins deux semaines. Nous nous adapterons aux habitudes de l'enfant quant à son rituel d'endormissement. (Endormissement dans les bras, bercement,...)

Par la suite, il ira dans le dortoir, où il trouvera toujours le même lit.

En verticalité, différents lits sont possibles. Pour les plus petits, le lit cage est proposé. Plus grand, ils dormiront dans un lit hamac. Le lit hamac sera placé au même endroit, afin de sécuriser l'enfant. Vous pouvez, si vous le souhaitez apporter une petite couverture pour votre enfant quand il passera sur un lit de grand.

Le personnel proposera d'aller dormir à tous les enfants manifestant des signes de fatigue et à tout moment de la journée. De plus, si votre enfant dort au moment du repas, ce dernier sera mis de côté afin qu'on puisse lui proposer dès son réveil.

Nous ne réveillons pas un enfant qui dort.

Tous les enfants disposent de leur tétine et leur doudou et ce, afin de renforcer leur sentiment de sécurité et contribuer à la facilité d'endormissement.



7. Les Activités

Les journées de chaque enfant sont rythmées par toute une série d'animations.

Ce sont les bébés qui font leurs premières expériences dans un environnement rassurant et sécurisant.

Lorsqu'ils sont sur les tapis nous mettons à leur disposition quelques jeux simples et adaptés.

L'enfant reconnaît les choses en les portant à la bouche et s'approprie son univers avec les jambes.

Dans cet environnement stimulant il peut se mouvoir à son rythme.

Quand l'enfant grandit, il est capable de faire autre chose, il a besoin de jeux différents et d'espaces adaptés à la découverte en toute sécurité.

Il évolue tout en apprenant l'autonomie, la notion de partage, la prise de conscience de l'existence des autres.

L'enfant a besoin d'espace pour ramper, rouler sur lui-même, découvrir le 4 pattes, se redresser, prendre appui et se mettre debout pour finalement découvrir la marche. « la motricité libre, autrement dit la liberté de mouvement, consiste à donner la possibilité à l'enfant de déployer tous ses mouvements spontanés, sans intervention enseignante des adultes, en veillant à l'installer toujours dans une position qu'il est capable de prendre et de quitter par lui-même et à ne pas l'immobiliser. »

L'aménagement de l'espace est conçu de manière à garantir un contact visuel entre l'enfant et la puéricultrice afin d'assurer sa sécurité affective et physique. Une puéricultrice sera toujours présente afin de soutenir l'enfant dans ses jeux.

La puéricultrice respecte les compétences de l'enfant et lui laisse le temps de faire ses propres expériences. Elle l'accompagne par une observation soutenue, des regards bienveillants et des mots rassurants.

L'aménagement des espaces de jeux est régulièrement réfléchi et adapté aux enfants. Nous veillons à leur offrir des coins privilégiés afin de favoriser leur autonomie et leur créativité :

- divers jouets sont mis à leur disposition
- des coins jeux symboliques (dinette, petite voiture...)
- un coin lecture
- un coin déguisement
- un coin cocooning

Les jeux sont simples avec des usages non prédéfinis. Ils seront adaptés aux possibilités motrices de l'enfant, de forme et matières variées

Lors des animations libres, l'enfant peut revenir de lui-même à une activité sans avoir besoin de l'intervention d'un adulte.

Ci-dessous, retrouvez une liste d'activités qui peuvent être proposées à l'enfant si celui-ci le désire :

Les jeux libres

Ceux-ci permettent à l'enfant de développer son imaginaire, rencontrer l'autre dans le jeu avec toutes les joies et contraintes que cela entraîne. Le jeu libre survient lorsqu'un enfant choisit lui-même à quoi il joue, avec qui, avec quoi et comment. Autrement dit, avec le jeu libre, l'enfant choisit, invente et organise ses jeux selon ses préférences et ses champs d'intérêt, sous le regard bienveillant de l'adulte. Nous accompagnerons ses découvertes et nous renoncerons à lui apprendre. L'enfant sera autonome. La responsabilité de l'adulte devient de sauvegarder chez l'enfant cette confiance innée, à savoir que par sa propre créativité il trouvera une solution pour faire ce qu'il a entrepris et qu'en lui il en a la capacité. Lors des animations libres, l'enfant peut venir et aller d'une activité à l'autre sans avoir besoin de l'intervention d'un adulte.

Ateliers créatifs

Malgré les différences d'âges, les animations sont organisées de manière à ce que chaque enfant puisse y avoir accès sans entraver la sécurité des autres. En effet, des petites tables se trouvent en section à l'écart du parc et pourront être utilisées pour les animations plus manuelles, (puzzle, découverte de la peinture...) ces animations se feront toujours sous l'œil bienveillant de l'adulte qui assurera la sécurité. Ces animations seront proposées et non imposées, il n'y aura pas d'objectif de résultat mais bien de découverte.

Séances de psychomotricité

Les enfants vont pouvoir explorer, se défouler, s'exprimer avec leur corps et leurs mots. Du matériel en fonction sera mis dans le couloir. L'atelier se fait par section, même si les âges des enfants sont différents, nous adaptons l'activité.

Ateliers cuisines

Deux fois par mois, les enfants qui le souhaitent découvrent les goûts, les odeurs, les textures, les noms des différents légumes, le matériel à utiliser pour les préparations. Ils affinent leur motricité en versant, mélangeant. Ils aideront à préparer des crêpes, des gâteaux pour les fêtes, (halloween, st Nicolas, Pâques,), des biscuits, de la soupe,... l'activité se déroule après 9h30 et dure une vingtaine de minutes.

Un souvenir photo sera réalisé et affiché dans le couloir.

Jeux extérieurs

Suite à la formation Vitamine verte, suivie au sein de la crèche, l'équipe à une vision plus élargie des extérieurs. Nous avons compris que l'extérieur renforce le système immunitaire, leur condition physique, ça réveille leur imagination, ça développe leur confiance en eux,...

Désormais, les enfants exploitent d'avantage le dehors grâce aux aménagements.

Notre extérieur est composé de jardins privatifs avec une terrasse. Un jardin desservant la section bleue, verte et jaune, et un donnant accès sur la section des oranges. Cet espace est clôturé. Lorsque les enfants vont dehors, ils auront contact avec tous les enfants de la crèche.

Le vert aide à grandir : les bébés et les jeunes enfants sont constamment en train d'explorer ce qui les entoure avec leurs cinq sens. Un espace extérieur naturel leur permet de se construire diverses impressions de leur environnement : une brise légère, de la bruine, le chant d'un oiseau, ...

Afin d'exploiter le jardin et explorer les vivants (vent, oiseaux, herbe,) nous demandons aux parents de mettre la tenue adéquate à la saison.

En été : crème solaire 50, tenue légère (pantalon adapté pour les rampants), casquette, chapeau, crème solaire, chaussure adaptée).

En hiver : botte, bonnet, écharpe, manteau.

Attention, si votre enfant n'a pas les vêtements adaptés, il ira néanmoins dehors mais il ne sera pas protégé correctement. (Soleil, pluie,). A savoir, qu'un petit nez qui coule n'empêchera pas votre enfant de profiter des extérieurs. En effet, cela peut renforcer son immunité. Bien entendu, le personnel évaluera si son état lui permet ou non de profiter avec les autres.

Nous mettrons, lors de ses sorties, des jeux extérieurs à disposition des enfants tel que les toboggans, les voitures, petites piscines, ...

Dehors, les enfants y trouveront des panneaux en forme de fleurs pour y dessiner à la craie. Cela développera la créativité, la motricité fine, la structure spatiale, l'imagination des enfants, Un potager qui permettra d'enrichir le vocabulaire de votre bambin. Celui-ci renforcera son autonomie et sa confiance en allant arroser. Il développera ses 5 sens (toucher-odeur-manipulation. Il découvrira l'évolution des plantes.

Module sur les clôtures qui sont des supports d'activités pour la manipulation, l'éveil musical et l'imagination.

Graphisme au sol qui développera la psychomotricité et l'équilibre.

Mobilier, vélo et le toboggan.

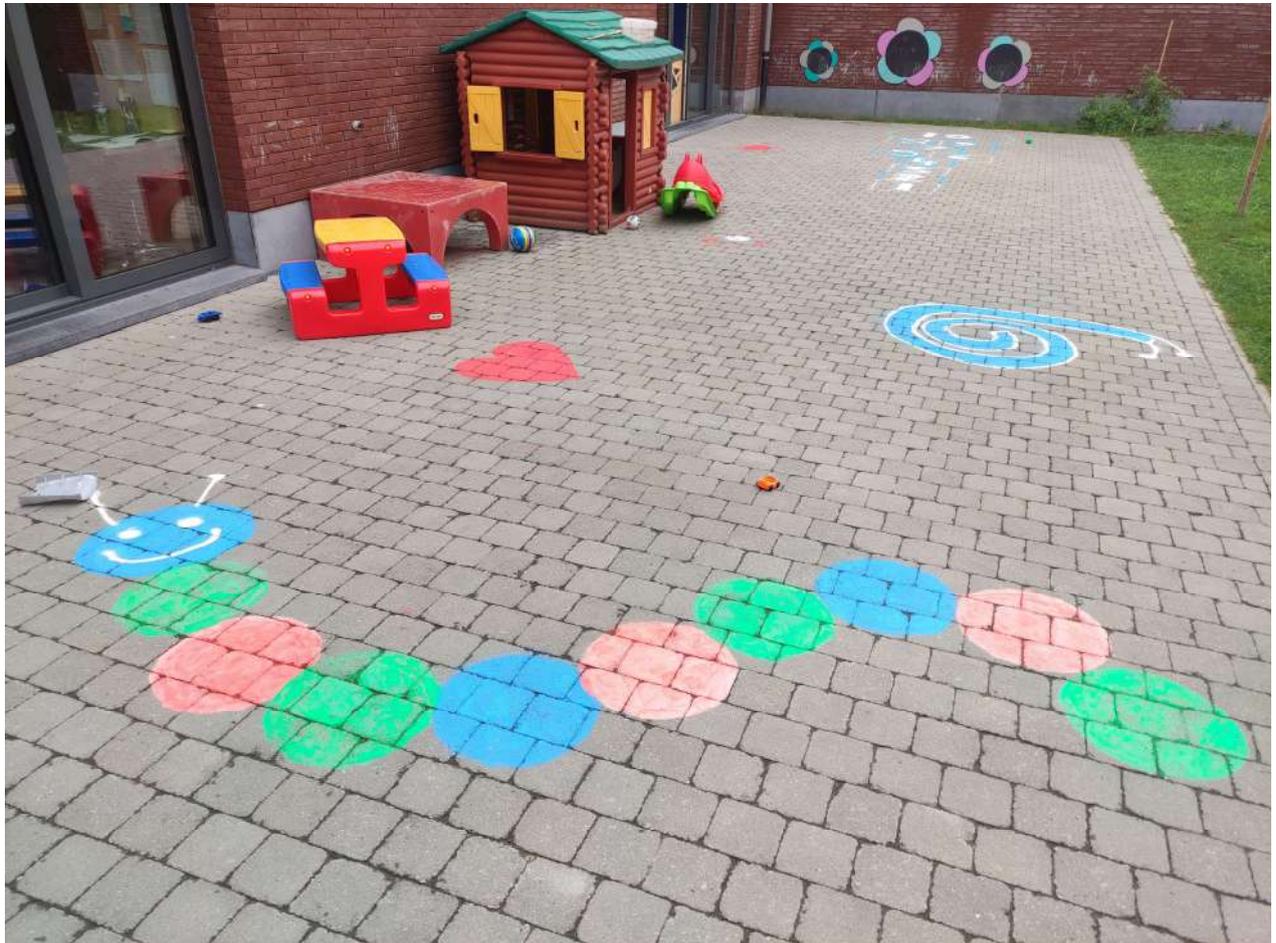
Un tipi qui permettra à votre enfant d'explorer, se cacher, se relaxer, se retrouver, d'échanger avec ses copains.

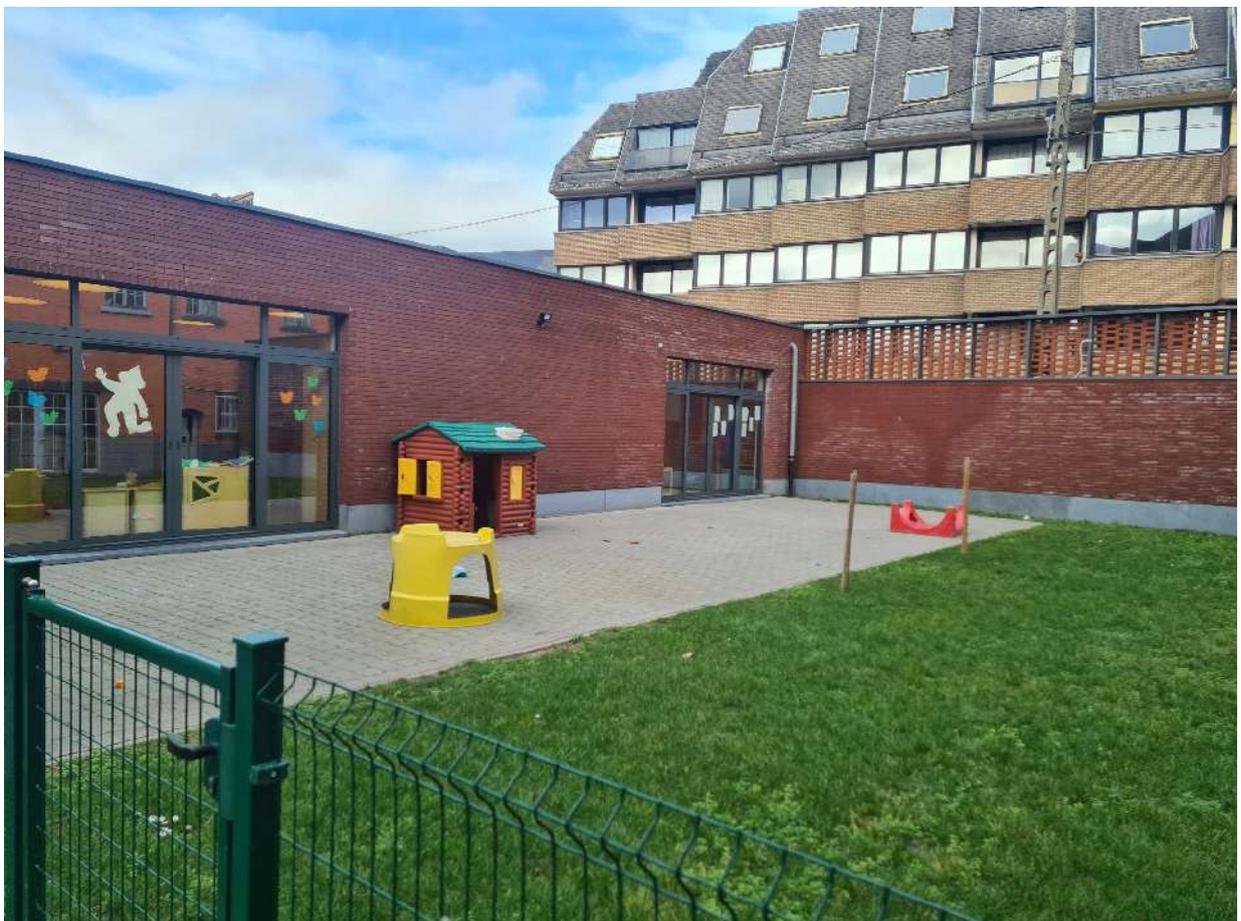
Un petit salon près de la section orange, qui permettra aux plus petits de prendre son biberon dehors tout en étant en convivialité avec les plus grands.

Un coin repas, un tapis pique-nique en fonction de la saison.

Des sorties près de la crèche, dans le parc du CPAS pourront être organisées de temps en temps.

Ne soyez pas étonné le soir de récupérer vos enfants souillés, c'est la preuve qu'ils se sont bien amusés au sein de la crèche.





Ateliers musiques

Régulièrement, des musiques sont mises pour les enfants sous forme d'atelier, que ça soit pour chanter ou même danser.

Atelier lecture/conte

La bibliothèque de Jemappes vient une fois par mois afin de raconter des histoires aux enfants, et nous laisse quelques livres.

Nous choisissons les livres en fonction des thèmes exploités par les équipes, les saisons. Nous tentons de faire vivre l'histoire au travers d'une activité.

Lors de l'activité, nous rassembleront les enfants par groupe d'âge afin de pouvoir leur proposer un temps et un thème adapté.

Néanmoins, les histoires ne s'arrêtent pas là. Les puéricultrices prendront la lecture comme rituel avant la mise à la sieste. 15 minutes y seront consacrées.

Ateliers bricolages

Les enfants apprennent à construire par étapes pour arriver à un produit fini sans attente de résultat. Ils utiliseront différents matériaux : papier, carton, ouate, peinture, collage...

Activités intergénérationnelles.

Une autre spécificité de la crèche est la proposition d'éveil intergénérationnel en collaboration avec la Bonne Maison de Bouzanton, située à côté de la crèche. Une fois toutes les 2 semaines, maximum 2 résidents viendront nous rendre visite. Il s'agira toujours des mêmes personnes, qui seront présente dans la même section afin que l'enfant puisse se familiariser. L'activité ne durera pas plus d'une heure. Ces résidentes seront accompagnées de leur ergothérapeute.

Le home proposera des chants, des histoires racontées sur le passé des résidents, de la peinture... Durant ces activités partagées avec l'enfant, nous laisserons le choix à celui-ci de participer ou non.

Nous pourrons même par la suite, nous rendre dans la maison de repos par le jardin extérieur afin de pouvoir participer aux ateliers de la maison de repos. (ex : potager).

Durant l'année, d'autres animations sont organisées. Celles-ci sont ciblées en fonction de différents thèmes : Halloween, Pâques, Saint Nicolas ...

8. L'acquisition de la propreté

Il n'y a pas d'âge précis pour être propre. Tout comme la marche et le langage, l'enfant est l'acteur principal de cette nouvelle aventure.

Cette étape de la propreté nécessite d'être prêt psychologiquement et physiquement. Nous ne forcerons ni ne comparerons les enfants.

Afin que cet apprentissage se passe au mieux, les puéricultrices et les parents discuteront ensemble sur une pratique commune dans l'intérêt de l'enfant.



9. les émotions de l'enfant

« Ce dont l'enfant a le plus besoin, c'est que vous reconnaissiez son expérience, lui manifestiez de l'empathie et l'aidiez à contenir ses émotions fortes » (p 5 accueillir les émotions du tout petit.)

La puéricultrice acceptera que le monde intérieur de l'enfant ne soit pas le même que celui de l'adulte. Elle décrira ce qu'elle perçoit de l'émotion vécue par votre enfant.

« Tu sembles inquiet. Je le vois à tes froncements de sourcils... » « Tu as réussi à ..., tu as l'air joyeux... » Il s'agit ici d'accueillir, de décrire et de nommer les émotions.

10. Le doudou

Le doudou appelé « objet transitionnel » est un objet souvent unique, choisi par l'enfant (chiffon, peluche, ...) qui va l'aider à surmonter la distance avec ses parents ou des situations qu'il ressent comme difficiles.

Le doudou console, rassure l'enfant, il est le lien entre la maison et la crèche.

Il est important que le doudou soit toujours à la disposition des enfants à n'importe quel moment de la journée. Nous avons des portes doudou à cet effet qui sont accessibles aux enfants.

Et la tétine ?

Pour certains enfants, le besoin de succion reste important. Cela leur procure du plaisir, de l'apaisement.

Nous respectons ce besoin mais dans un souci de sécurité nous vous demandons de ne pas accrocher la tétine à une attache-tétine. Nous acceptons la tétine seule marquée au nom de l'enfant (nominette, étiquette ...). Elle peut rester à la crèche.



11. La santé en collectivité

Au sein de notre crèche l'infirmière et le médecin sont chargés de veiller au bon développement et au bien-être physique et psychologique de votre enfant.

Consultation médicale préventive :

Conformément à la législation tous les enfants accueillis dans notre crèche sont soumis à une surveillance préventive de la santé. 4 examens seront recommandés. (A l'entrée, 9 mois, 18 mois et à la sortie). Tous les mois, votre enfant sera pesé par les équipe.

Etat de santé de l'enfant à l'entrée :

Pour que l'enfant puisse rentrer à la crèche, il devra être vu par son médecin qui établira le certificat médical d'entrée (modèle ONE) (annexe 5 p 20 du contrat d'accueil), en ce compris les vaccinations déjà réalisées.

Nous devons être en possession de ce certificat dès le 1er jour de familiarisation, dans le cas contraire, nous devons reporter l'entrée.

Pour rappel certaines vaccinations sont obligatoires pour l'enfant en crèche. Vous aurez la possibilité de les faire gratuitement lors de notre consultation. (Annexe 8 p 23 du contrat d'accueil.)

A cet effet, le carnet de santé (ONE) de l'enfant constitue un outil de liaison indispensable et doit toujours accompagner l'enfant.

CARNET DE SANTÉ 0-18ans

L'enfant malade :

Durant son séjour en crèche, après un pic de température supérieur ou égal à 38.5 °C, nous administrerons du paracetamol. (Cf brochure santé p 47) Nous vous contacterons ensuite afin de vous informer de son état de santé.

En fonction de l'évolution, l'enfant malade sera vu par son médecin, ce dernier attestera que son état est compatible avec un accueil en collectivité et que la maladie dont il est affecté ne fait pas partie du tableau d'éviction.

Nom de l'enfant

Le certificat ONE sera exigé dès le 1er jour de retour de l'enfant à la crèche (modèle ONE voir contrat d'accueil). Sans certificat médical, nous ne pourrons reprendre l'enfant. (Annexe 6 du contrat d'accueil.)

Tout traitement médical sera donné si un certificat mentionnant le traitement est donné. (Voir annexe 6 du contrat d'accueil.)

Hygiène des mains :

L'éducation des enfants sur l'importance de l'hygiène corporelle individuelle est un temps essentiel. Le lavage des mains des enfants se fait à l'eau courante au moyen de savon liquide en distributeur et de serviettes à usage unique. QUAND L'ENFANT DOIT-IL SE LAVER LES MAINS ?

- Avant et après chaque repas.
- Après usage du petit pot.
- Après avoir joué à l'extérieur.
- En cas de souillure par de la terre ou du sable.
- En cas de souillure par des sécrétions

Hygiène et sécurité :

Les bijoux sont interdits en crèche pour des raisons évidentes de sécurité (boucles d'oreilles, bracelets, colliers, petites pinces à cheveux sont à bannir absolument) (p7 contrat d'accueil.)



12. La fin du séjour

Un moment clé de la vie en collectivité est celui où l'enfant part pour un autre contexte de vie, l'école.

Le départ de votre enfant n'est pas sans résonance affective, car de nombreux liens d'attachement ont été tissés entre votre enfant, les autres, vous et nous. C'est la raison pour laquelle nous veillons à bien préparer l'enfant et son groupe à cet « au revoir la crèche, bonjour l'école ». Nous vous demanderons d'apporter son cartable avant la fin de son séjour. Nous raconterons des histoires autour du départ à l'école de votre enfant, afin de lui permettre de quitter la crèche et ses copains de manière sereine.

Un petit carnet photo vous sera remis à son départ.

13. Relations parents- professionnels

Le partenariat parents-professionnels est une dimension essentielle de notre travail au quotidien.

La place des parents est prioritaire, nous essayons de les intégrer au mieux dans la vie de la crèche. « Le tissage d'une relation de confiance avec les parents (les familles) autour d'un souci commun, - le bien-être de l'enfant -, contribue à la sécurité même de cet enfant. C'est une forme de reconnaissance quotidienne du lien fondateur de l'enfant avec ses parents et de son histoire. Il s'agit moins d'agir en symétrie, que d'agir ensemble, à l'écoute de la famille, dans une recherche permanente de ce qui peut convenir à cet enfant-là, à ce moment-là. Chacun garde son champ de responsabilité propre et communique à ce sujet le cas échéant » brochure repères pour des pratiques d'accueil de qualité.

D. Et pour continuer

Parce que ... chaque enfant qui nous est confié est une découverte, chaque groupe accueilli est l'occasion d'une réflexion...

Nous laissons ce projet pédagogique se nourrir, être évolutif et nous l'adapterons.